

Sortir des illusions des panels citoyens pour revendiquer la démocratie !

Favoriser la participation citoyenne dans un système qui ne lui accorde pas la place qu'elle mérite est contreproductif. Favoriser une participation citoyenne qui perd sa visée de transformation du gouvernement représentatif, c'est tendre le bâton à ceux qui y voient un gouffre financier et une perte de temps.



Contribution externe

Publié le 09-04-2026 à 16h19

Enregistrer



"Notre système représentatif ne fait participer directement les citoyens que tous les 5 ans au moment d'élire son parlement et est miné par une méfiance citoyenne envers le monde politique." ©PRE

Partager

Une carte blanche de Vincent Aerts et Geoffrey Grandjean (ULiège)

Alors que le gouvernement wallon vient de supprimer le panel citoyen accompagnant le plan climat-énergie et que les conclusions de la commission délibérative organisée lors de la législature précédente ne sont suivies d'aucun effet, il est primordial de rappeler le sens de la participation citoyenne.

Notre système représentatif ne fait participer directement les citoyens que tous les 5 ans au

moment d'élire son parlement et est miné par une méfiance citoyenne envers le monde politique. Dans ce contexte, la participation directe de citoyens tirés au sort revêt un caractère révolutionnaire. Concurrencer l'élection comme mode de sélection des gouvernants relève d'un potentiel démocratique majeur, encore faut-il se rappeler d'où cela vient et où nous en sommes.

Pour restaurer la confiance, le secteur bancaire crée à son tour une assemblée de citoyens tirés au sort

Dans l'Athènes antique, berceau de la démocratie, le tirage au sort de citoyens vise l'égalité politique, la rotation des charges et le refus de l'aristocratie. Tirer au sort des citoyens, c'est mettre chaque citoyen sur un pied d'égalité et affirmer qu'en démocratie, chacun est légitime.

Toutefois, en adaptant le tirage au sort à nos gouvernements représentatifs modernes, nombre de ces idées démocratiques ont été perdues face à un principe de réalité ou un manque d'ambition.

La Belgique est un régime purement représentatif basé sur l'élection, la représentation politique et la souveraineté nationale. Le peuple n'est appelé à jouer un rôle souverain que le jour de l'élection. Entre ces rares dimanches, tout pouvoir décisionnel lui est interdit notamment via le référendum qui est proscrit.

Intégrer le tirage au sort dans ce système sans le changer fondamentalement conduit malheureusement à des expériences louables mais à l'impact et à la légitimité limités. Tirer des citoyens au sort, leur proposer gentiment de venir débattre quelques week-ends, mais sans les obliger (plus de 85 % des citoyens invités ne répondent pas à l'appel), les faire débattre et adopter un rapport dont les recommandations ne peuvent en rien obliger le pouvoir politique semble bien éloigné de l'idéal de démocratie athénienne.

On assiste dès lors à une dépolitisation d'une proposition radicale, le tirage au sort, qui nous vend la démocratie (la vraie !), mais n'aboutit qu'à de faibles groupes de discussion entre citoyens et élus, sans forcer ces derniers à écouter. Un tel écart entre les promesses démocratiques et les résultats délibératifs peut s'avérer contre-productif pour la confiance dans les institutions politiques.

Pourtant, le potentiel démocratique est là et son besoin est encore plus grand ! À l'heure d'une méfiance généralisée, d'une montée générale de l'extrême droite et des crises écologiques, redonner aux citoyens le pouvoir de s'autodéterminer est un slogan fort et une solution pour favoriser à nouveau le vivre ensemble !

"Si j'étais au pouvoir, ma première mesure serait de transformer le Sénat en un Conseil permanent de citoyens tirés au sort"

Cela doit passer par la réforme des institutions politiques et le tirage au sort y a sa place, aux côtés des votations populaires (consultation populaire et référendum), d'un approfondissement des règles de décumul des mandats, notamment dans le temps, et d'instruments de contrôle démocratique. Il est temps de dépoussiérer le mandat impératif pour rappeler que les promesses électorales n'engagent pas que ceux qui y croient et donner un véritable pouvoir de contrôle des citoyens sur l'action politique.

La démocratie, ce n'est pas le vote un dimanche tous les 5 ou 6 ans. La participation citoyenne ne peut pas se réduire à quelques week-ends de débats par an pour 45 citoyens tirés au sort parmi les presque 3 millions d'électeurs wallons.

Une chose est certaine : favoriser la participation citoyenne dans un système qui ne lui accorde pas la place qu'elle mérite est contreproductif. Favoriser une participation citoyenne qui perd sa visée de transformation du gouvernement représentatif, c'est tendre le bâton à ceux qui y voient un gouffre financier et une perte de temps.

Ayons un peu d'utopie et d'ambition donc, intégrons la participation citoyenne dans une refonte capitale de nos institutions. Et lorsque cette dynamique sera lancée, personne ne pourra lui reprocher son coût, car la démocratie est notre bien le plus précieux et il mérite tout l'or du monde !

Les textes qui paraissent dans la rubrique Débats sont des contributions externes, qui n'engagent pas la rédaction.

Copyright © La Libre.be 1996-2026 lpm sa - IPM | Ce site est protégé par le droit d'auteur / Rue des Francs 79, 1040 Bruxelles / Tel +32 (0)2 744 44 44 / N° d'entreprise BE 0403.508.716

